

Édition(s): AUBENAS, PRIVAS, VALLÉE DU RHÔNE, ANNONAY ET NORD ARDÈCHE, MONTÉLIMAR ET DRÔME PROVENÇALE, VALENCE, RHÔNE CRUSSOL ET VALLÉE DE LA DRÔME, ROMANS ET NORD

DRÔME Page 2 370 mots - 🕛 1 min





DRÔME ET ARDÈCHE-NYONS-BARONNIES

Énergies renouvelables : le Sud-Drôme oublié?

RÔME. Les Schémas régionaux de raccordement au réseau des énergies renouvelables (SR 3EnR) des régions Auvergne-Rhône-Alpes et Sud (le territoire des Baronnies est à cheval sur les deux) sont en révision. « Des investissements sont prévus partout, sauf dans notre territoire », explique Chrystelle Ruysschaert, maire d'un village du Nyonsais, Saint-Sauveur-Gouvernet, vice-présidente du Service public des énergies dans la Drôme (Sded) et à la communauté de communes des Baronnies provençales (CCBDP) charge de l'aménagement du territoire et de la transition écologique.

Pour accompagner le développement des énergies renouvelables, la loi Grenelle II a confié à RTE (réseau transport d'électricité), en accord avec les gestionnaires de réseau de distribution, l'élaboration S3REnR, véritables outils d'aménagement du territoire à dix ans. Les S3REnR doivent permettre aux collectivités et porteurs de projets de développer les énergies renouvelables conformément aux ambitions nationales et régionales de neutralité carbone à l'horizon 2050. « Toutes les collectivités des Baronnies se sont engagées sur cette démarche de développement des énergies renouvelables depuis plusieurs mois, poursuit Chrystelle Ruysschaert. Le Scot [schéma de cohérence territoriale, NDLR] Rhône Provence Baronnies, au sein duquel se trouve une partie du territoire du Parc naturel régional des Baronnies provençales, s'est inscrit depuis plusieurs années dans une démarche de territoire à énergie positive. La CCBDP s'est aussi engagée depuis quelques mois sur un Plan climat air énergie territorial. Le PNR s'est associé quant à lui aux côtés des communautés de communes des Baronnies et du Sisteronais Buech en engageant une étude pour recenser le potentiel des énergies renouvelables que nous offre le territoire. »

Et Chrystelle Ruysschaert d'ajouter : « Mais les réseaux électriques actuels ne sont pas calibrés pour nous permettre de développer ces énergies, et fortement dégradés. Preuve en est déjà au travers des difficultés de raccordement rencontrées par les centrales villageoises, un programme au cœur de la politique de développement énergétique du Parc. Bien d'autres exemples existent! On ne peut donc admettre qu'aucun investissement ne soit prévu sur les réseaux des Baronnies pour les dix prochaines années et que la ruralité soit oubliée. »■



Pour Chrystelle Ruysschaert, il est impensable que le territoire des Baronnies ne bénéficie d'aucun investissement SR3EnR. Photo Le DL/Patricia **BILCOCQ**

Parution: Quotidienne

Diffusion: 179 554 ex. (Diff. payée Fr.) - © OJD DSH

2019-2020

Audience: 161 000 lect. (LNM) - © AudiPresse One 2020 V2

